



„Une journée qui pourrait te sauver la vie!“

Guidelines



„Une journée qui pourrait te sauver la vie!“

Table des matières

1.	Introduction.....	3
2.	But du Safety Day.....	3
3.	A qui s'adresse-t-on?.....	3
4.	Déroulement.....	3
4.1	Date.....	3
4.2	Lieux / collaborations.....	3
4.3	Déroulement.....	4
4.3.1	Matinée.....	4
4.3.2	Après-midi.....	4
4.4	Organisation de la séance ordinaire.....	4
4.5	Frais.....	4
4.6	Motivation / saut gratuit.....	4
4.7	Mauvais temps.....	4
5.	Devoirs de l'école.....	5
5.1	Choix des sujets.....	5
5.2	Choix des instructeurs.....	5
5.3	Listes de contrôle « Safety ».....	5
5.4	Feedback.....	5
5.5	Rapport.....	5
5.6	Publicité.....	6
5.7	Bénéfices pour écoles et dropzones.....	6
6.	Devoirs de Swiss Skydive.....	6
6.1	Date.....	6
6.2	Sponsors.....	6
6.3	Publicité.....	6
6.4	Listes de contrôle « Safety ».....	6
7.	Résponsabilités.....	6
7.1	Swiss Skydive (fédération) : Responsable du Safety Day.....	6
7.2	Directeur de l'école.....	7
7.3	Instructeurs.....	7
8.	Dates.....	7



„Une journée qui pourrait te sauver la vie!“

1. Introduction

Swiss Skydive a établi les présentes directives afin de standardiser le déroulement de son Safety Day officiel. Elles définissent les conditions que les organisateurs doivent remplir pour profiter des prestations de la fédération et des sponsors. S'il n'y a pas d'autres remarques, les directives ont caractère obligatoire. Afin de faciliter la lecture du présent texte, la forme masculine utilisée se réfère aussi aux personnes féminines.

2. But du Safety Day

- diminuer la quantité d'accidents et d'incidents dans le domaine du parachutisme
- mieux faire comprendre aux sauteurs ce que veut dire sécurité dans le domaine du parachutisme
- améliorer la sécurité dans le domaine du parachutisme
- à l'aide d'une formation spécialisée: agir et prévenir des dangers à la place de réagir en cas d'accidents

3. A qui s'adresse-t-on?

On s'adresse à **tous les parachutistes**, élèves, instructeurs etc. La participation à la partie pratique est réglementée par les directives de Swiss Skydive.

4. Déroulement

4.1 Date

Le Safety Day a lieu au début de la saison. La date officielle est fixée par le comité, en collaboration avec les écoles, jusqu'au **31 octobre de l'année précédente**. Dans toutes les écoles qui participent, le Safety Day a lieu ce jour fixé.

En cas de demandes de changements de date, le responsable du Safety Day prend une décision finale.

La date fixée sera communiquée aux directeurs d'école et aux membres par la voie d'un newsletter. En plus, elle sera publiée: www.SwissSkydive.org.

4.2 Lieux / collaborations

Le Safety Day devrait être organisé sur un maximum de dropzones par les écoles correspondantes. Il est possible que des écoles décident de collaborer pour organiser un Safety Day ensemble. Ceci ne pose aucun problème.



„Une journée qui pourrait te sauver la vie!“

4.3 Déroulement

4.3.1 Matinée

La matinée doit être répartie en blocs de théorie contenant des exposés sur des **sujets ayant rapport avec la sécurité.**

4.3.2 Après-midi

L'après-midi est destiné à la pratique. Les sujets traités durant la matinée peuvent être mis en pratique. Exemples: Exercices sous voile, planification de l'approche, etc.

Les exercices doivent être adaptés au niveau de formation, aux connaissances et aux capacités des participants.

4.3 Organisation de la séance ordinaire

En général, la séance ordinaire doit être interrompue durant la matinée contenant les blocs de théorie. Ceci afin de garantir qu'un maximum de sauteurs participe à la formation. Le directeur d'école décide s'il est nécessaire de faire des exceptions (tandems etc.).

Durant la partie pratique qui a lieu l'après-midi, on peut sauter normalement. L'accent devrait tout de même être mis sur la formation pratique dans le domaine de la sécurité.

4.5 Frais

Tous les parachutistes peuvent participer **gratuitement** au Safety Day.

4.6 Motivation / saut gratuit

Pour que la participation au Safety Day soit encore plus intéressante, chaque participant a droit à un saut gratuit offert par l'école.

Le directeur d'école donne à chaque parachutiste ayant participé au Safety Day un bon qui permet de faire un saut gratuit. Seulement les personnes ayant participé à tout le programme du Safety Day sont autorisées de profiter de ce bon. Les participants confirment avoir reçu le bon en signant le formulaire « feed-back ».

Le responsable du Safety Day de la fédération s'occupe de faire les comptes. Après avoir reçu le rapport et les formulaires « feed-back », la fédération paye les sauts gratuits de tous les participants. Le prix par saut a été défini avec l'école à l'avance.

4.7 Mauvais temps

Si la partie pratique n'a pas lieu à cause de mauvais temps, les exercices pratiques doivent être préparés en sorte que l'on puisse les faire en théorie. En plus, il faudrait recommander aux participants de mettre ces exercices en pratique le plus vite possible (éventuellement



„Une journée qui pourrait te sauver la vie!“

sous la direction d'un instructeur]. Il n'est pas nécessaire de contrôler cette mise en pratique. Le Safety Day est tout de même considéré comme suivi et les participants ont droit à un saut gratuit.

5. Devoirs de l'école

5.1 Choix des sujets

Les directeurs d'école doivent choisir les sujets qui vont être traités durant les exposés du Safety Day.

En principe, ils sont libres dans leur choix, mais les sujets doivent avoir rapport avec la sécurité dans le domaine du parachutisme. Le nombre de sujets traités n'est pas défini, 4 – 5 sujets serait l'idéal. La théorie peut être transmise à tout le monde en même temps ou à des groupes qui font un bloc de théorie après l'autre.

5.2 Choix des instructeurs

Les directeurs d'école choisissent des instructeurs ou d'autres personnes compétentes qui préparent les sujets afin de faire des exposés durant le Safety Day.

5.3 Listes de contrôle « Safety »

Avec la documentation concernant leur exposé, les instructeurs donnent à tous les participants les listes de contrôle « Safety » officielles de la fédération.

5.4 Feed-back

Chaque participant doit remplir et signer un formulaire « feed-back ». Ces formulaires sont ensuite signés par le directeur d'école qui les fait parvenir avec le rapport au responsable du Safety Day jusqu'au **30 avril de l'année courante**.

5.5 Rapport

Après le Safety Day, le directeur d'école écrit un petit rapport qui contient les points suivants :

- nombre de participants
- programme complet (planifié et mis en pratique) avec sujets des exposés et instructeurs responsables
- feed-back du directeur d'école et des instructeurs
- ambiance parmi les participants
- formulaires « feed-back »
- photos (vont être publiées : www.SwissSkydive.org)



„Une journée qui pourrait te sauver la vie!“

Ce rapport doit être transmis au responsable du Safety Day jusqu'au **30 avril de l'année courante**. Les sauts gratuits ne sont payés qu'après réception de tous les documents.

5.6 Publicité

Les directeurs d'école doivent faire de la publicité dans leur école / leur club pour motiver un maximum de sauteurs de participer au Safety Day.

5.7 Bénéfices pour écoles et dropzones

Les organisateurs profitent dans plusieurs domaines : Premièrement, ils améliorent la sécurité sur leurs dropzones. En plus, les sauts gratuits attirent des sauteurs qui vont revenir sur la dropzone. Personne ne va faire qu'un saut gratuit...

6. Devoirs de Swiss Skydive

6.1 Date

Le comité de Swiss Skydive fixe la date du Safety Day, éventuellement en collaboration avec les écoles, jusqu'au **31 octobre de l'année précédente**. La date doit être publiée immédiatement.

6.2 Sponsors

Afin d'organiser un Safety Day si possible sans frais, le responsable du Safety Day cherche des sponsors.

6.3 Publicité

Le responsable du Safety Day fait de la publicité au niveau de la fédération, toujours en tenant compte des sponsors. Il publie:

- la date du Safety Day
- les lieux

6.4 Listes de contrôle « Safety »

Swiss Skydive met à disposition des listes de contrôle « Safety » qui vont être distribuées aux participants.

7. Responsabilités

7.1 Swiss Skydive (fédération) : Responsable du Safety Day

- fixe la date du Safety Day, en collaboration avec les écoles
- cherche des sponsors
- fait de la publicité au niveau de la fédération



„Une journée qui pourrait te sauver la vie!“

- établit les listes de contrôle « Safety » qui seront distribuées
- écrit un rapport final et fait les comptes pour la fédération et les sponsors
- publie les photos : www.SwissSkydive.org

7.2 Directeur d'école

- prévoit le Safety Day quand il établit le programme annuel de l'école
- choisit les sujets
- choisit les instructeurs ou d'autres personnes compétentes
- est responsable pour la publicité dans l'école
- met à disposition toute l'infrastructure
- écrit un rapport, si possible contenant des photos

7.3 Instructeurs

- préparent les sujets
- font les exposés correspondants
- répondent aux questions des participants

8. Dates

date	devoir	responsable
31.10. année précédente	fixation de la date, communication de celle-ci	Swiss Skydive
30.11. année précédente	accord des écoles participantes	directeurs d'école
mi-février	publication de la publicité et du newsletter concernant le Safety Day	Swiss Skydive
constamment	publication des infos supplémentaires	Swiss Skydive
constamment	publicité dans les clubs et sur les dropzones	directeurs d'école
date fixée, en général fin mars	Safety Day	directeurs d'école / instructeurs
fin avril	envoi des rapports et des formulaires « feed-back » au responsable du Safety Day	directeurs d'école



„Une journée qui pourrait te sauver la vie!“

fin juin	établissement des comptes et paiement des sauts gratuits, publication des photos	Swiss Skydive
----------	--	---------------

Questions? → À tout moment : safety@swisskydive.org

Othmarsingen, 25.02.2008

SWISS SKYDIVE

Stefan Riner

Responsable „Safety Day“

En cas de divergence, la version allemande fait foi.